

**DELIBERATION**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS**

**DU 24 FEVRIER 2022**

**Séance du vingt-quatre février de l'an deux mille vingt-deux.**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil de Crépy-en-Valois, sous la présidence de Monsieur Didier DOUCET à 19 heures 00.

**Date de la convocation : seize février de l'an deux mille vingt-deux.**

Délégués en exercice : 94

Délégués présents : 72

Pouvoirs : 13

Votants : 85

Absents : 9

**Présents** : Mmes ANNERAUD-POULAIN Evelyne - BAHU Martine - MM. BIZOUARD Alain - BRIATTE Hubert - Mme CARREL-TORLET Josy - MM. CASSA Michel - CAZERES Jean-Michel - Mme CHAMPAULT Agnès - M. CHERON Yves - Mme CLERGOT Adeline - MM. COLLARD Sylvain - CORNILLE Vincent - DALLE André - DALLE Claude - Mme DANNEEL Dominique - MM. DAUDRÉ Antoine - DECLEIR Daniel - Mmes DELBOUYS Rachel - DESETTRE Hélène (S) - M. de KERSAINT Guy-Pierre - Mmes DOLLEANS Marylin (S) - DOUAT Virginie - MM. DOUCET Didier - DOUET Jean-Paul - DUBOIS Sylvain - DUVILLIER Benoit-Dominique - ETAIN Pascal - FAYOLLE Pascal - GAGE Daniel - Mme GIBERT Dominique - MM. GILLET Franck - GONIAUX Joël - Mme GROSS Auriane - MM. HAQUIN Benoît - HAUDRECHY Jean-Pierre - HEURTAUT Damien - KUBISZ Richard - LAVEUR Gilles - LEFEVRE Francis - LEFRANC Daniel - LEGOUY Claude - Mmes LEGRAND Karine - LEROY Astride - LEROY Ghislaine - MM. LEVASSEUR Bernard - LEYRIS Yann - Mme LOBIN Martine - M. MARGOTTET Jérôme - Mmes MARTIN-VANLERBERGHE Pauline - MOINAT Lysiane - MM. MORA Roger - NAPORA Pierre - Mme NIVASSE Françoise - MM. OLY Frédéric - PEPINEAU Jean-luc (S) - PETERS Stéphane - PHILIPON François - Mme POTTIER Cécile - MM. PROFFIT Benoît - RAMIZ Jean-Michel - Mme RUGALA Cécilia - MM. RYCHTARIK Jean-Paul - SALSAT Jean-Marie - SICARD Louis - SPEMENT Michel - TASSIN Joel - TAVERNIER Thierry - THIENPONT Emmanuel - Mmes VERCLEYEN Sylvie - WILLET Catherine - WOLSKI Murielle - M. XUEREF Stéphane.

**Absents** : Mme AYADI Hanene - MM. BONVENTRE Pascal - DEMORY Thibaud - GERMAIN Christophe - HOULLIER Michel - LEBRUN François - Mmes MEUNIER Anke - VALUN Yvette - VANIER Martine.

**Pouvoirs** : M. BORNIGAL Christian (Fresnoy-la-Rivière) à M. de KERSAINT Guy-Pierre (Versigny) - M. CLOUET Jean-Louis (Crépy-en-Valois) à M. LEGOUY Claude (Crépy-en-Valois) - M. COLLARD Michel (Ivors) à M. COLLARD Sylvain (Boursonne) - M. DALONGEVILLE Fabrice (Auger-Saint-Vincent) à M. ETAIN Pascal (Ormoy-Villers) - M. FOUBERT Arnaud (Crépy-en-Valois) à Mme CARREL-TORLET Josy (Crépy-en-Valois) - Mme LEMOINE Sophie (Lagny-le-sec) à M. DAUDRÉ Antoine (Lagny-le-sec) - M. LUKUNGA Joseph (Le Plessis-Belleville) à M. CORNILLE Vincent (Crépy-en-Valois) - M. PETERS Arnaud (Rocquemont) à M. DOUCET Didier (Lagny-le-sec) - M. PICHELIN Julien (Crépy-en-Valois) à Mme NIVASSE Françoise (Crépy-en-Valois) - M. SELLIER Gilles (Nanteuil-le-Haudouin) à M. TASSIN Joel (Nanteuil-le-Haudouin) - Mme SICARD Anne-Sophie (Baron) à M. SICARD Louis (Nanteuil-le-Haudouin) - M. SMAGUINE Dominique (Le Plessis-Belleville) à M. DUVILLIER Benoit-Dominique (Le Plessis-Belleville) - Mme TARDIVEAU Marie-Paule (Glaignes) à M. HAUDRECHY Jean-Pierre (Rouville).

**Secrétaire de séance** : Monsieur Daniel LEFRANC

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 2022 / 13**

**Objet** : Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Valois

**EXPOSE**

La Communauté de Commune du Pays de Valois s'est engagée dans l'élaboration de son premier Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour les 62 communes du territoire en 2016. Cette action montre la volonté du territoire de mettre en œuvre une démarche vertueuse de développement durable et de lutte contre les changements climatiques dans sa politique de développement.

L'élaboration du PCAET du Valois a suivi les étapes suivantes :

- Elaboration d'un diagnostic territorial
- Elaboration d'une stratégie, validée en bureau communautaire en septembre 2019
- Elaboration d'un plan d'action en 2020
- Adoption du projet de PCAET au Conseil Communautaire du 25 février 2021
- Mise à disposition du public du 15 novembre au 17 décembre 2021

Pour rappel, le PCAET du Pays de Valois se fixe les objectifs stratégiques suivants :

- Engager le territoire dans la transition énergétique : « 100 % EnR »
- Favoriser un aménagement du territoire durable
- Renforcer les connexions du territoire et ses services de proximité

Afin de mettre en œuvre concrètement cette stratégie, le plan d'actions, décliné en une vingtaine d'actions opérationnelles et concrètes, implique la collectivité à plusieurs niveaux, en fonction de ses compétences, ses moyens humains et financiers, ainsi que sur ses capacités effectives à agir.

Ces actions sont priorisées selon 3 niveaux.

La communauté de communes a souhaité associer un grand nombre d'acteurs autour de ce projet. C'est dans cet esprit qu'on été organisés des ateliers ouverts aux institutions publiques, aux associations, aux entreprises locales, aux élus.

Par ailleurs, la population a été consultée via un questionnaire puis par une consultation publique qui s'est déroulée fin 2021. Durant l'élaboration des flyers ont été mis à disposition pour faire connaître le projet, le site internet de la CCPV et les réseaux sociaux ont largement diffusés de l'information sur le sujet.

Le dossier du Plan Climat Air Energie Territorial est composé de différents documents :

- Le diagnostic ;
- La stratégie ;
- Le plan d'actions ;
- L'Etat Initial de l'Environnement ;
- Le rapport environnemental ;
- Le Résumé Non Technique ;
- La déclaration environnementale.

Ces éléments ont été mis à la disposition des Conseillers Communautaires via une plateforme dédiée.

Il s'agit donc désormais d'entrer en phase active d'application du premier Plan Climat de la CCPV et le rendre concret par la mise en valeur d'actions déjà lancées sur le territoire et le lancement de nouvelles opérations prévues au plan d'actions, l'ensemble concourant ainsi à sa pleine réussite.

**Après avoir entendu l'exposé,**

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 ;

**VU** la délibération du 18 juin 2015 de lancement de la démarche d'élaboration du PCAET ;

**VU** les décrets du 28 juin 2016 et du 18 juillet 2016 relatifs aux PCAET ;

**VU** l'arrêté du 4 août 2016 relatif aux PCAET ;

**VU** l'ordonnance du 3 août 2016 relative aux règles applicables à l'évaluation environnementale des plans et programmes ;

**VU** l'ordonnance du 27 juillet 2016 et son décret du 3 août 2016 relatif au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 25 février 2021 arrêtant le projet de PCAET du Pays de Valois ;

**VU** les articles R 229-51 à R 229-56 du Code de l'environnement ;

**VU** la Stratégie nationale bas carbone ;

**VU** la Programmation Pluriannuelle de l'Energie ;

**VU** Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) ;

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de communes souhaite se doter d'une stratégie durable d'adaptation au changement climatique ;

**CONSIDÉRANT** que l'adoption du premier Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes est un des moyens pour y parvenir ;

**DELIBERE**

**A la majorité**

**81 pour, 03 abstentions (M. Dalongeville, M. Declair, M. Spement), 01 non exprimé (Mme Bahu)**

**ADOPTE** le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays de Valois.

**Fait et délibéré, le 24 février 2022, à Crépy en Valois.**



  
**Didier DOUCET,**  
**Président de la Communauté de**  
**Communes du Pays de Valois**